

**PROCES VERBAL - REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
Mardi 7 Mars 2023 à 18 h 30  
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Convocation et affichage : 23 Février 2023

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

EN EXERCICE : 11  
PRESENTS : 8  
VOTANTS : 9

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Christian SANSEIGNE, Vincent COUPEROT, Julien COLLON, Oliver BOVE, Jérémy VENON, Nicolas LAROCHE

Etaient absents excusés : Charly NICOLLE donnant pouvoir à Xavier COLLON  
Jany AUCLERCQ  
Stevens DAVID

Secrétaire de séance : Vincent COUPEROT

\*\*\*\*\*

- 1 Approbation du compte-rendu du 6 Décembre 2022
- 2 Temps de travail 1607 heures (reporté)
- 3 Eclairage LED
- 4 RODP 2023 – RODP 2022 France télécom
- 5 Proposition taxes 2023
- 6 Vote du compte administratif 2022 (reporté)
- 7 Vote du compte de gestion 2022 (reporté)
- 8 Affectation du résultat 2022 (reporté)
- 9 Demandes de subventions
- 10 Fibre optique
- 11 Questions diverses

### **1 . Approbation du compte-rendu du 6 Décembre 2022**

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il indique ne pas avoir reçu à temps l'avis favorable du centre de gestion concernant le temps de travail 1607 heures ainsi que le retour du compte de gestion 2022 de la trésorerie (le compte administratif et l'affectation de résultats ne pourront être votés). Ces points à l'ordre du jour seront abordés au prochain conseil municipal. Il propose de rajouter à l'ordre du jour une délibération concernant les travaux pour le remplacement d'un tuyau de descente mitoyen avec Mr Sanseigne et une délibération pour l'avenant au contrat de prestation de la secrétaire.

Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature du maire et du secrétaire de séance.

### 3 - Eclairage LED

Le maire informe les élus des prochains travaux de rénovation globale LED intelligentes.

Ces travaux permettront la mise en place sur ordinateur de la mairie d'une télégestion du parc afin de régler au mieux et de façon plus économique l'intensité de l'éclairage et les plages horaires selon la situation géographique.

### 4 - Délibération n° 01\_07 03 2023 - RODP Enedis 2023

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Il propose au Conseil :

\* de fixer le montant de la redevance au taux maximum : **234,00 €** pour 2023.

\* Que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par l'application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1<sup>er</sup> Janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué ;  
Le conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré

**ADOPTE** les propositions qui lui sont faites concernant cette redevance.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

### 4 - Délibération n° 02\_07 03 2023 – RODP ORANGE 2022

Le Maire informe l'assemblée que le mode de calcul de la redevance relative au droit de passage sur le domaine public, versée par France Télécom, instituée d'après le décret n° 97-683 du 30 Mai 1997 est établi par un montant au kilomètre d'artère et à la surface d'emprise au sol. Pour 2021 les montants sont fixés à :

56.85 € le Km pour les artères (aériennes)  
42.64 € le Km pour les artères en sous-sol

Pour la commune de FLEYS les longueurs de réseau et l'emprise au sol sont définis commune suit :

Artères aériennes : 0,929 Km X 56.85 € = **52.81 €**  
Artères en sous-sol : 3,497 Km X 42.64 € = **149.11 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **FIXE** les montants comme indiqués ci-dessus et **ACCEPTE** la redevance Orange de : **201.92 €**.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

### 5 - Proposition taxes 2023

Le maire indique les montants perçus sur les impôts directs pour l'année 2022. Il préconise de continuer à augmenter annuellement ceux-ci avec 2 % de hausse. Il précise que la commune ne peut plus contracter d'emprunts compte-tenu de son endettement.

**9 - Délibération n° 03\_07 03 2023 - Demande de subvention Ecole Tacussel Chablis**

L'école maternelle de Chablis a sollicité la commune pour une demande de subvention au profit d'une sortie découverte à Paris d'une durée d'une semaine

Deux élèves de Fleys fréquentent cette maternelle ;

Après en avoir délibéré, le conseil **EMET** un avis favorable et le conseil **ACCEPTE** de verser une subvention de : **100 €**

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

**9 - Délibération n° 04\_07 03 2023 - Demande de subvention CFA à Venoy**

Le CFA Agricole a sollicité la commune pour une demande de subvention pour l'obtention d'un soutien financier contribuant au bon fonctionnement de l'établissement en 2023.

Deux élèves de Fleys fréquentent cet établissement.

Après en avoir délibéré, le conseil **EMET** un avis favorable et le conseil **ACCEPTE** de verser une subvention de : **100 €**

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

**9 - Délibération n° 05\_07 03 2023 - Demande de subvention AS Rugby Club Chablis**

Chablis « Rugby » a sollicité la commune pour le versement d'une subvention contribuant à un soutien financier pour l'année 2023.

14 Enfants de la commune fréquentent cette association sportive.

Après en avoir délibéré, le conseil **EMET** un avis favorable et **ACCEPTE** de verser une subvention de : **200 € DIT**

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

**10 - Fibre optique :**

Une réunion sera organisée à la mairie de Chablis avec Iconik le 21 Mars 2023.

**Délibération n° 06\_07 03 2023 - Remplacement d'un tuyau de descente mitoyen avec Mr Sanseigne**

Le maire soumet un devis de la Société ROY concernant le remplacement d'un tuyau de descente mitoyen avec Mr SANSEIGNE.

Après étude de la proposition et en avoir délibéré, le conseil municipal,

**ACCEPTE** le devis de la la Société ROY pour un montant de **302.39 HT €**

(362.87 TTC) et **AUTORISE** le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Délibération n° 07\_07 03 2023 : Avenant contrat de prestations de services - secrétariat de mairie**

Le maire rappelle à l'assemblée que la secrétaire de mairie est embauchée en tant que prestataire de service et sollicite une révision de son taux horaire (révision du dernier taux en 2018) en proposant une augmentation de 2 € de l'heure.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité **ACCEPTE** un taux horaire à **28 € net** (charges comprises).

Le nombre d'heures et tâches administratives reste inchangé à savoir 10 heures (**mini**) et 15 heures (**maxi**) (**heures en télé-travail domicile comprises**).

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **11- QUESTIONS DIVERSES :**

L'ordinateur de la mairie devient de plus en plus lent et moins performant malgré un grand nettoyage effectué par notre prestataire de service Cérig. Avant d'envisager l'achat d'un nouvel ordinateur Mr Sanseigne Christian vérifiera s'il n'est pas possible d'améliorer encore sa vitesse et sa capacité de mémoire. Un devis sera soumis au prochain conseil municipal au cas où il ne sera pas possible d'optimiser au mieux l'ordinateur.

Fouilles de Fleys : Mr le Maire rappelle qu'il était tenu au secret de l'instruction et ne pouvait pas en parler avant la fin de l'enquête.

Feux tricolores : Projet en suspend, les finances de la commune ne le permettent pas pour l'instant.

Travaux à prévoir : Poutre dans l'école – Sacristie à l'église.

L'ordre du jour étant épuisé  
La séance a été levée à 19 h 30

**Récapitulatif des délibérations prises :**

Vote	OBJET	DÉCISION DU CONSEIL
01_2023	RODP Enedis 2023	Approuvée à 9 voix
02_2023	RODP Orange 2022	Approuvée à 9 voix
03_2023	Demande de subvention Ecole Tacussel Chablis	Approuvée à 9 voix
04_2023	Demande de subvention CFA à VENOY	Approuvée à 9 voix
05_2023	Demande de subvention Ecole de Rugby à Chablis	Approuvée à voix
06_2023	Remplacement d'un tuyau de descente mitoyen à Mr Sanseigne	Approuvée à voix
07_2023	Avenant au contrat de prestations de services secrétariat mairie	Approuvée à voix

**Affiché le 16 Mars 2023**

Secrétaire de séance  
Vincent COUPEROT

Le Maire  
Stéphane AUFRERE